



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 juillet 2003
Français
Original: anglais

Rapport d'activité du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée

Additif

Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie

Calendrier des activités à venir 16 juillet 2003

Fin juillet 2003

1. Nomination des agents de liaison pour les activités de démarcation restant à exécuter.
2. Adjudication des marchés pour l'abornement et les inspections des travaux réalisés.

Début août 2003

3. La Commission se réunit pour promulguer des instructions concernant la démarcation en vue de l'enquête provisoire sur Tserona et Zalambessa et de l'évaluation sur le terrain des emplacements d'abornement dans les secteurs centre et ouest.
4. Préparation du matériel et règlement d'autres questions de logistique par les adjudicataires.

Fin août 2003

5. Production de cartes numérisées du secteur est et remise aux parties aux fins d'observation.
6. Réunion de liaison avec les autorités éthiopiennes.
7. Réunion de liaison avec les autorités érythréennes.
8. Début de l'enquête provisoire sur Tserona et Zalambessa et de l'évaluation sur le terrain des emplacements d'abornement dans les secteurs centre et ouest.
9. Début du déminage des emplacements d'abornement.



10. Déploiement du personnel et expédition du matériel sur le terrain par les adjudicataires.

Septembre 2003

11. Réception des observations des parties sur les cartes numérisées et décision de la Commission concernant le tracé définitif de la frontière et les emplacements des bornes dans le secteur est.
12. Achèvement de l'enquête provisoire sur Tserona et Zalambessa ainsi que de l'évaluation sur le terrain des emplacements d'abornement dans le secteur centre.
13. Remise aux parties, aux fins d'observations, du rapport sur Tserona et Zalambessa ainsi que du rapport d'évaluation sur le terrain des emplacements d'abornement dans le secteur centre.

Octobre 2003

14. Réception des observations des parties sur le rapport concernant Tserona et Zalambessa ainsi que le rapport d'évaluation sur le terrain des emplacements d'abornement dans le secteur centre.
15. Décision de la Commission concernant Tserona et Zalambessa ainsi que les emplacements de bornes proposés dans le secteur centre.
16. Établissement de cartes numérisées du secteur centre et communication de ces cartes aux parties pour observations.
17. Arrivée des adjudicataires sur le terrain.
18. Début de la pose des bornes frontière et de l'inspection des travaux réalisés dans le secteur est.
19. Achèvement de l'évaluation sur le terrain des emplacements des bornes frontière dans le secteur ouest.

Novembre 2003

20. Remise aux parties, pour observations, du rapport d'évaluation sur le terrain des emplacements des bornes dans le secteur ouest.
21. Réception des observations des parties sur les cartes numérisées et décision de la Commission quant au tracé définitif de la frontière et aux emplacements des bornes dans le secteur centre.
22. Réception des observations des parties au sujet du rapport d'évaluation sur le terrain des emplacements des bornes dans le secteur ouest.

Décembre 2003

23. Décision de la Commission au sujet des emplacements de bornes proposés dans le secteur ouest.
24. Établissement de cartes numérisées du secteur ouest et remise de ces cartes aux parties aux fins d'observations.
25. Achèvement de la pose des bornes et de l'inspection des travaux réalisés dans le secteur est.

Janvier 2004

26. La Commission remet aux parties la carte définitive du secteur centre avec copie des pages pertinentes du registre indiquant l'emplacement définitif de chaque borne.
27. Début de la pose des bornes et de l'enquête sur les travaux réalisés dans le secteur sud.
28. Réception des observations des parties au sujet des cartes numérisées et décision de la Commission au sujet du tracé définitif de la frontière et des emplacements des bornes dans le secteur ouest.

Mars 2004

29. Achèvement de la pose des bornes et de l'inspection des travaux réalisés dans le secteur centre.
30. La Commission remet aux parties la carte définitive du secteur centre avec copie des pages pertinentes du registre indiquant l'emplacement définitif de chaque borne.
31. Début de la pose des bornes et de l'inspection des travaux réalisés dans le secteur ouest.

Juin 2004

32. Achèvement de la pose des bornes et de l'examen des travaux réalisés dans le secteur ouest.

Juillet 2004

33. La Commission remet aux parties la carte définitive du secteur ouest avec copie des pages pertinentes du registre indiquant l'emplacement définitif de chaque borne.

Hypothèses

Le présent calendrier est tributaire du respect de plusieurs dates limites critiques pour la réalisation des principales étapes selon le programme prévu, telles que l'approbation des vols et les inspections des emplacements, le déploiement dans les délais des adjudicataires, la pleine coopération des parties, la garantie de la sécurité du personnel sur le terrain de la Commission et des adjudicataires, comme indiqué dans le document S/2003/257, annexe I, appendice.